



Honoraires de transaction partagés entre le vendeur et l'acquéreur*

Honoraires Maximum à compter 01/04/2025

TVA 20%

VENTE						ESTIMATION*	
PRIX DE VENTE	BIENS IMMOBILIERS		TERRAINS		FOND DE COMMERCE		
	Honoraires Vendeur TTC	Honoraires Acquéreur TTC	Honoraires Vendeur TTC	Honoraires Acquéreur TTC	Honoraires Vendeur TTC	Honoraires Acquéreur TTC	
Jusqu'à 49 999€	3000€	3000€	3000€	3000€	2500€	2500€	MAISON
De 50 000€ à 99 999€	4,25%	4,25%					Entre 0 et 50m2 habitables 120 €TTC
De 100 000€ à 149 999€	4%	4%	4,50%	4,50%			Entre 51 à 80m2 habitables 160 €TTC
De 150 000€ à 174 999€	3,75%	3,75%			5%	5%	Entre 81 à 140m2 Habitables 200 €TTC
De 175 000€ à 199 999€	3,50%	3,50%					Au-delà de 140m2 habitables 300 €TTC
De 200 000€ à 249 999€	3,25%	3,25%					TERRAIN 250 €TTC
De 250 000€ à 299 999€	3%	3%					
De 300 000€ à 349 000€	2,50%	2,50%					
350 000€ et plus	2,25%	2,25%					

* Remboursement en cas de mandat conclu avec l'agence
 * Règle principale de l'agence sauf pour une succession, un surendettement et des ventes professionnelles ou les honoraires agences seront à charge de l'acquéreur.

Location		
	Honoraires bailleur TTC	Honoraires locataire TTC
Honoraires d'entremise et de négociation	2€/m2	
Honoraires de visite, de constitution de dossier et de rédaction du bail	5€/m2	5€/m2
Honoraires de réalisation de l'état des lieux	2€/m2	2€/m2
TOTAL	9€/m2	7€/m2

Forfait minimum bailleurs 200€

Pour les biens compris entre 50 et 89m2 : 50% de remise sur les honoraires d'entremise et de négociation. Pour les biens de plus de 90m2 : honoraires d'entremise et de négociation offerts

LOCAUX COMMERCIAUX

10% HT du loyer hors charges de la période annuelle

GESTION LOCATIVE

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

8% HT soit 9,60% TTC du quittancement. Assurances loyers impayés / détériorations en option : 3,50% du loyer charges comprises